

Le musée départemental d'Arles Antique et les carrières de lumière des Baux de Provence
Ce jeudi 21 novembre



Le musée départemental Arles antique est l'héritier d'une longue histoire...

Dès le XVII^e siècle, la « maison commune » d'Arles accueille une première présentation d'une collection publique d'antiquité. Au fil des siècles, l'enrichissement des collections nécessite le transfert de de l'ensemble des antiquités dans des espaces plus vastes. En 1968, le conservateur des musées d'Arles élabore le projet d'un nouveau musée destiné à réunir l'ensemble des collections archéologiques arlésiennes en un seul lieu.

Inauguré en 1995 sur la presqu'île où se trouvait l'ancien cirque romain, le musée départemental Arles antique propose un panorama très complet de la vie à Arles du Néolithique à l'Antiquité tardive où est rassemblé tout ce qui a été trouvé lors des fouilles mais aussi, et surtout, ce que des dizaines de municipalités arlésiennes ont tenté de préserver. Parmi les plus belles pièces exposées, un chaland long de 30 mètres et le buste présumé de César qui ont, toutes les deux, été repêchées dans le Rhône.

Après le repas, direction les Baux de Provence où,

Au cœur des Alpilles, les monumentales **Carrières des Lumières** nous accueillent. Cette année, c'est une exposition **L'Égypte des pharaons : de Khéops à Ramsès II** qui est programmé. Il nous est proposé de remonter le temps et de redécouvrir l'Égypte des pharaons à travers les chefs-d'œuvre de cette civilisation mythique qui s'étend sur trois millénaires et qui fascine toutes les générations. Nous est proposé également **Les Orientalistes**, Ingres, Delacroix, Gérôme... ainsi qu'un court métrage, présentant la vie et le parcours artistique de **Jean Cocteau**, qui tourna aux Carrières des Lumières « Le Testament d'Orphée » en 1959.

La participation de la journée en bus est de 70,00 €

Départ à 8h du parking « Centrakor de Pézenas ; nous passons par Mèze

Amicalement Claude

Réservation par mail à bienvenueaupaysassoc@gmail.com ou par tel 06 75 74 29 91 et SMS

Le règlement s'effectue lors de la réservation soit

- par chèque (à l'ordre de Bienvenue au Pays) à envoyer à Bienvenue au pays - BP 99 - 34120
PEZENAS OU

- par virement bancaire IBAN : FR76 1027 8090 5300 0202 3440

Ce règlement validera votre inscription.